Bulletin d'informations municipales

JANVIER 2018 - N° 21

BILAN MI-MANDAT

Longages

BILAN MI-MANDAT

Dans ce bulletin, nous avons voulu faire le point sur les réalisations de la première moitié de la mandature et vous présenter les prévisions de l'équipe municipale.

Il s'agit pour mon équipe et moi-même de faire le bilan de trois ans et demi de travail, trois ans et demi visant à impulser une nouvelle dynamique.

Lors de la campagne électorale de 2014, nous vous avions exposé notre programme : le renforcement de la solidarité entre les générations, la poursuite des efforts de gestion afin de maîtriser au mieux la fiscalité, la continuité de la préservation du cadre de vie des Longagiens, l'éducation, la culture, le sport accessibles à tous...

Aujourd'hui, le voilà retracé dans ce bulletin municipal. Nous nous sommes tous fortement investis, malgré les difficultés auxquelles nous avons dû faire face afin de respecter nos engagements de campagne.

Pour chacun des thèmes, vous pourrez retrouver les projets promis et mis en œuvre, et ceux qui nous restent à réaliser avant la fin du mandat.

Mon équipe et moi-même avons à cœur d'être toujours à votre écoute, de trouver des solutions dès que nous le pouvons et de travailler dans la concertation. Cela nous a amenés souvent à conduire des actions que nous n'avions pas prévues.

Je suis très fier de ce qui a été accompli par chacun des membres de l'équipe. Je tiens à remercier tous les élus pour leur implication ainsi que l'ensemble du personnel municipal qui œuvre chaque jour à nos côtés.

Mais je remercie aussi et surtout chacun d'entre vous pour la confiance que vous nous avez manifestée en 2014 et aujourd'hui encore, merci !

L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2018.

Votre Maire,

Patrick Massarutto

Bulletin semestriel d'informations municipales
Longages, n° 21 - JANVIER 2018
Edition Mairie de Longages 31410 Longages
Directeur de publication : Patrick Massarutto
Secrétariat de rédaction, photographies, réalisation : Commission communication
Impression : Imprimerie Cazaux 31600 Muret

ACCUEIL MAIRIE

Lundi - Mardi - Vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h

Jeudi - Samedi
8 h 30 - 12 h 30

05 61 87 44 12
accueil@longages.fr

SOMMAIRE

MAIRIE - **Bilan de mi-mandat**
Ressources humaines / Développement économique ..... P. 3
Finances ..... P. 4-5
Enfance et éducation ..... P. 6-7
Social ..... P. 8
Festivités et associations / Vie syndicale ..... P. 9
Urbanisme, environnement, travaux, cadre de vie ..... P. 10-11-12

MAIRIE - Vie municipale ..... P. 13 et 16

MAIRIE - Education/Enfance ..... P. 14-15

ASSOCIATIONS ..... P. 17 à 23

BILAN MI-MANDAT

RESSOURCES HUMAINES

La commission des ressources humaines mise en place en 2014 s'est concentrée, à la suite d'un audit préalable, sur l'organisation des services municipaux afin de pouvoir couvrir l'ensemble des tâches et des obligations qui incombent à la municipalité dans une commune en plein développement. Tout cela, bien sûr, en maîtrisant la masse salariale.
L'effectif des employés communaux à la fin de 2017 est de **41 salariés dont 31 titulaires ou stagiaires et 10 contrats à durée déterminée.** Pour mémoire, l'effectif moyen au niveau national pour une commune est de 20 salariés pour 1000 habitants. Ce qui, en ce qui nous concerne nous place nettement en-dessous en adéquation avec les ressources de notre commune.
Notre effectif est resté stable depuis le début du mandat, nous avons veillé à remplacer les agents qui ont quitté la collectivité soit en faisant valoir leurs droits à la retraite soit pour non renouvellement de contrats, en particulier pour les postes clés (DGS...) avec le souci d'optimiser le fonctionnement des services.
L'option retenue a été de porter une attention particulière à l'encadrement des équipes ainsi qu'à leurs formations, qui faisaient partie des demandes récurrentes des agents.
Pour ce faire la commission a lancé le recrutement d'un chef de cuisine et d'un coordonateur technique pour organiser et optimiser les services rendus dans les différents secteurs répondant ainsi aux pistes d'améliorations presenties lors du bilan initial de début de mandat.
La désignation par ailleurs de référents nous permet de présenter aujourd'hui une situation positive avec des équipes compétentes et impliquées. Cela se traduit en particulier par une diminution de l'absentéisme. Notre problématique principale pour demain reste la suppression de certaines aides de l'état, comme les contrats aidés touchant principalement le groupe scolaire, ce qui va restreindre d'autant nos possibilités financières et ainsi nos marges de manœuvre pour répondre à cette nouvelle problématique.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous avons développé notre action vers :
a) Les professionnels de la commune (environ 80)
b) les zones d'activité économique intercommunales (3).

1) Au niveau de professionnels de la commune

• par un accompagnement au quotidien des commerçants et artisans et professions libérales en étant à l'écoute et en s'efforçant d'apporter des réponses à leurs préoccupations en particulier pour la mobilité et le stationnement dans la commune.
• En favorisant l'installation de nouveaux professionnels sur notre commune afin que chacune et chacun de nos concitoyens trouve les produits et services attendus.
• Par l'organisation d'un marché de plein vent qui après avoir été positionné le vendredi à été ramené au mardi selon les souhaits à la fois de la population et des marchands. L'objectif étant double : animer le centre de notre village et créer un lien social.
• Par la participation et le soutien financier à la création d'une association des professionnels de la commune.
• Par l'accueil de nouveaux arrivants sur notre commune gage de pérennité des commerces. La population de la commune a augmenté de 170habitants (chiffres INSEE) depuis le début du mandat.

2) Au niveau de la communauté de communes.

La compétence «création et gestion des zones d'activité économique» est une compétence intercommunale.
• Au sein de la commission «développement économique» de la Communauté de Communes Garonne- Louge, nous avons participé activement à développer ces zones pour accueillir de nouveaux professionnels sur les zones Serres 1 et 2 de Noé et Lacaze sur Capens.
Aujourd'hui on dénombre plus de 100 entreprises sur ces zones d'activité économique.
Même si elles ne sont pas implantées sur le territoire de la commune de Longages, elles ont un impact direct en terme d'emplois, d'activité pour nos commerces et de soutien pour nos associations.
On retrouve au travers de ces différentes actions les axes prioritaires que nous avions identifiés lors de notre élection :
1 - Conforter et diversifier
2 - Créer et accompagner
3 - Aménager et attirer.

BILAN MI-MANDAT

BILAN DES FINANCES
OBJECTIF DE CAMPAGNE ATTEINT, DOTATION DE COMPENS

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA COMMUNE

Fonctionnement

1. Assurer le meilleur service à nos concitoyens à moindre coût.
2. Assurer le petit entretien courant du patrimoine communal

3. autofinancement

Investissement

4. Assurer l'entretien et la conservation du patrimoine de la commune
5. Assurer le développement harmonieux de la commune

3. autofinancement

LES ENGAGEMENS DE DEBUT DE MANDAT

1. Assainir les finances de la commune en diminuant l'endettement.

2. Réaliser les investissements nécessaires en faisant appel d'abord à l'épargne existante issue des excédents du budget de fonctionnement et réserver l'emprunt pour les investissements majeurs.

3. Maîtriser la fiscalité locale (4 taxes). Pas d'augmentation supplémentaire à celle appliquée par les pouvoirs publics par la revalorisation annuelle des bases locatives.

• Le bilan : Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 107 528,45 € soit 5,44 % sur la période, les dépenses de 48 978,46 € soit 2,76 %.

Budget de fonctionnement

	années			
	2014	2015	2016	2017
RECETTES	1 974 278,04 €	2 080 649,58 €	2 081 846,49 €	
DEPENSES	1 770 760,58 €	1 753 567,24 €	1 819 739,04 €	
Excédent propre	203 517,46 €	327 082,34 €	263 795,45 €	
Excédent reporté	824 929,66 €	761 826,50 €	763 808,65 €	1 027 604,10 €

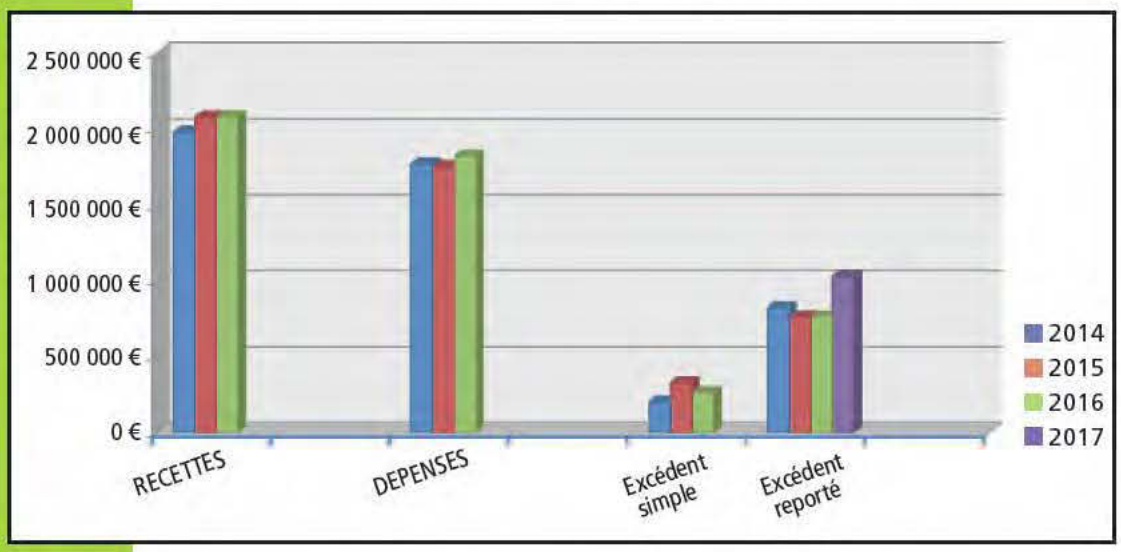

BILAN MI-MANDAT

LOCALES À MI-MANDAT
ATION CORRECTE MAIS INCERTITUDE TOTALE SUR L'AVENIR

• L'échéance finale en 2015 du crédit souscrit pour l'agrandissement du Groupe scolaire (900 000 €) a permis de baisser de manière significative le montant des échéances annuelles de 292 755,49 € en 2014 à 133 719,57 € en 2017 soit une baisse de 159 035,92 € (45 %).
Notre **taux d'endettement** est passé de 14 % à **6,44 %** des recettes réelles de fonctionnement.
La moyenne nationale des communes de même importance est de : 19%
L'**encours de la dette** au 31/12/2016 s'élevait à **1 591 962,09 €** soit un ratio (exprimé en année) de désendettement de 5,75 représentant la durée nécessaire à l'amortissement total de la dette si l'on consacrait la totalité de l'épargne brute au remboursement de celle-ci. La durée moyenne de désendettement des communes au niveau national varie entre 10 et 12 ans.

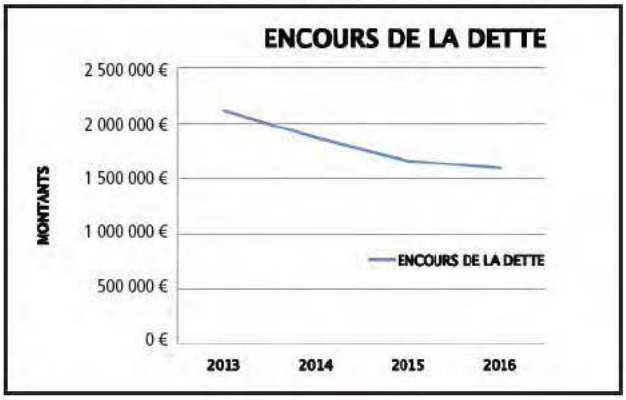

PERSPECTIVES FIN DE MANDAT

La bonne santé de nos finances va nous permettre de mettre en œuvre les grands chantiers annoncés, repris dans l'éditorial de Monsieur le maire et qui sont en voie de finalisation aujourd'hui. Cela même si les ressources de notre commune vont subir une profonde mutation avec la disparition progressive de la taxe d'habitation en 3 ans à partir de 2018 compensée par une « dotation » de l'Etat. Le 21 octobre 2017, nos députés ont voté la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des foyers. La réforme débutera par une première baisse de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019 et 100 % en 2020 pour les ménages concernés.
Cette mesure a donné lieu à une «levée de boucliers» de la part des élus des communes. Même s'il y aura compensation par l'état (jusqu'à quel niveau ?), les élus voient dans cette baisse de la fiscalité locale une perte d'autonomie, de visibilité et donc d'initiatives dans la gestion de la collectivité.
Perte d'autonomie et de visibilité Ce sont des recettes qui aujourd'hui rentrent directement dans les caisses de la commune et dont on connait pratiquement à l'euro près le montant à percevoir en début d'exercice. (pour la commune de Longages c'est plus de 400 000 €). Par ailleurs, nous ne pourrons plus agir sur la fiscalité locale comme nous avons pu le faire jusqu'à ce jour en n'augmentant pas les taux afin de ne pas alourdir les charges fiscales de nos concitoyens.
Pertes d'initiatives. L'incertitude que l'on connait habituellement quant au montant des dotations à percevoir par la commune sera encore plus présente et donc un frein à la mise en place de projets d'investissements structurants. Cette «frilosité» dans l'investissement aura un impact direct sur l'économie locale et plus particulièrement pour les entreprises de Btp, quand on sait que Le BTP représentait en 2017, 53 % de la commande publique.
Autre mesure qui peut avoir des répercussions négatives en termes de fiscalité : le transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).aux communautés de communes qui pour son financement peut se traduire par la mise en place d'une nouvelle taxe intercommunale. Des discussions sont en cours actuellement car outre l'impact sur la fiscalité du bloc communal se pose la problématique de la responsabilité des collectivités locales et donc des élus face à cette gestion.
A suivre…

• L'épargne ainsi obtenue nous a permis d'une part de faire face aux besoins liés à l'entretien et la conservation des bâtiments publics, le renouvellement ou l'achat de certains matériels indispensables au bon fonctionnement des services (ex : four pour la cuisine centrale, tracteur Epareuse, camion, fourgon, balayeuse) mais également de réaliser des chantiers de construction tels que la maison du tennis (montant travaux 200 000 €), l'aménagement de locaux pour accueillir les bureaux de la communauté Garonne Louge et plus tard le syndicat d'assainissement SAGe. Pour un coût de 75 000 €. Des travaux de voirie tel que l'aménagement de la RD28 dont le coût après déduction des subventions s'est élevé à 350 000 €. (Coût total du projet 630 000 €).
L'aménagement de la partie haute de la rue principale (210 000 € hors subvention)
A cela, il faut ajouter la réalisation de travaux «en régie», exécutés par nos équipes techniques a permis de minimiser les coûts et de faire des économies substantielles. (aire de jeux, jardins partagés, réfection d'une salle de réunion, aménagement du hall d'accueil de la mairie)... sans alourdir la fiscalité locale :

TAUX DES 4 TAXES

• **Les taux des 4 taxes ont été maintenus au niveau de l'exercice initial (2014).**
Ils restent inférieurs à la moyenne départementale et régionale également.

BILAN MI-MANDAT

ENFANCE ET EDUCATION

Ce bilan est aussi pour nous l'occasion de faire un point sur les projets Enfance et Education sur lesquels nous étions engagé en 2014 lors des dernières élections.

Il y a 3 ans notre principal projet était la mise en place des **rythmes scolaires**. Le Gouvernement de l'époque et les professionnels de l'enfance portaient beaucoup d'espoir en cette réforme. La mesure phare était l'allégement de la semaine de temps scolaire pour les élèves avec la classe le mercredi matin et on faisait le pari de proposer aux enfants des ateliers et des activités qui leur permettraient de se développer. Les gouvernements ont changés, les financements ont été quasi inexistants et nous nous sommes surtout rendu compte que le temps de présence de l'enfant dans l'enceinte de l'école s'était allongé. Là où on pensait sortir de l'école: le manque de moyens humains (personnels encadrants formés) et le manque de temps (des ateliers de 45 min) n'ont pas permis de proposer des ateliers hors site. Les associations n'ont pas pu nous accompagner sur ces projets; le manque de bénévoles et le manque de personnels formés n'ont pas permis de proposer des activités. La fin des aides de l'Etat cet été et la possibilité offerte aux communes par l'état de revenir sur les rythmes nous ont amené à poser la question aux parents et aux enseignants sur l'organisation du rythme scolaire sur 4 demi-journées.

Lors des derniers conseils d'école, suite à des débats avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants et en nous appuyant sur l'analyse des questionnaires envoyés aux parents, il a été décidé de proposer de modifier l'organisation de la semaine scolaire.

La décision finale ne sera entérinée qu'en mars 2018 par le Conseil Départemental pour le transport scolaire et l'Inspection d'Académie.

La prochaine étape sera de préparer avec les enseignants, nos partenaires (Foyer du Rabé), nos animatrices et nos ATSEM cette nouvelle rentrée.

Autre projet que nous avons mené en lien avec la Communauté de communes, c'est la **mise en place d'un RAM**. Le réseau d'Assistant.e.s Maternel.le.s regroupe 2 professionnelles de la petite enfance qui accompagnent les parents en recherche de mode de garde ainsi que les futur.e.s assistant.e.s maternel.le.s et proposent des ateliers. Ce service gratuit est pour l'instant itinérant sur plusieurs sites ; un futur bâtiment financé par la Communauté de communes verra le jour courant 2018 près de la crèche de Longages.

Depuis le début du mandat nous avons développé l'**équipe cantine** avec la mise en place d'un chef cuisinier Mathias Orante et la formation d'un jeune en contrat Avenir. Depuis peu nous fournissons le repas du centre de loisirs situé à Noé (liaison froide), le **service de portage** a été pérennisé avec l'acquisition d'un véhicule plus adapté. Du matériel notamment un four a été acheté afin de proposer une restauration de meilleure qualité. D'autres projets de développement sont à l'étude.

Un travail de réorganisation des **équipes d'entretiens et d'ATSEM du groupe scolaire** a été initié l'an dernier par notre DGS avec l'aide du Centre de gestion qui avait réalisé un audit. 2 équipes assurent tout au long de la journée le ménage des locaux, la surveillance des enfants, l'animation d'ateliers lors des TAP et l'aide aux enseignants (ATSEM et BCD). Des référentes ont été nommées dans chaque équipe et un suivi régulier sur les sites est effectué par notre nouveau **coordinateur technique**, Didier Blanc.

Des travaux de **rénovation ou d'embellissement du groupe scolaire** ont été menés ; réfection de classe, réfection du préau, pose de stores, changement de volets, peinture halls, installation de jardins potagers à la maternelle, achat d'un train en bois, changement des étagères à la bibliothèque de l'école élémentaire, achat de sono, matériel de vidéoprojection. Tous ces investissements se font en collaboration avec les enseignants et sont financés grâce à des subventions de nos partenaires (Conseil Départemental notamment).

La prochaine étape sera l'**agrandissement du groupe scolaire**. En effet à ce jour, nous avons 6 classes en maternelle, toutes les salles sont occupées; la restauration de la maternelle a été réorganisée en 2 services. Les prévisions de croissance de la commune projette une population à 3400 habitants en 2030.

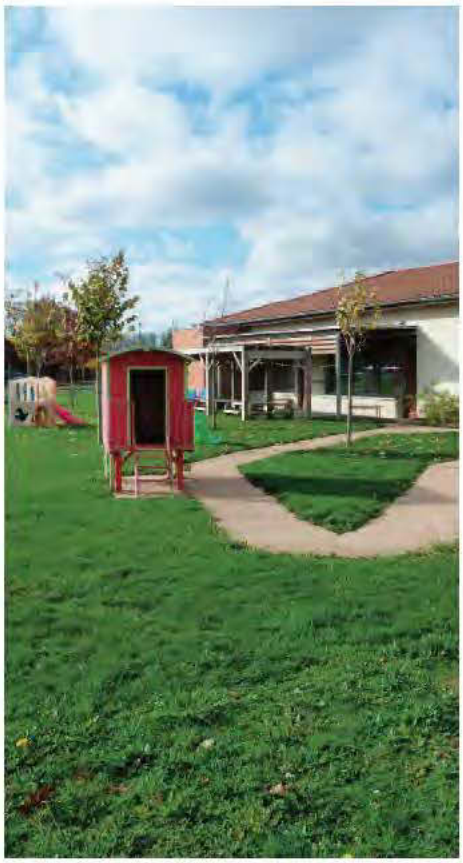

BILAN MI-MANDAT

RYTHMES SCOLAIRES - AVIS DES CONSEILS D'ECOLE

En juillet 2017 le ministre de l'Éducation a autorisé les municipalités en partenariat avec les écoles à modifier les rythmes scolaires en leur offrant la possibilité de revenir à la semaine des 4 jours. Nous n'avons pas voulu précipiter les choses pendant l'été et nous avons préféré avant de décider de demander l'avis des parents et de le débattre le plus sereinement possible en conseil d'école.

Questionnaire envoyé aux parents
Dés la rentrée un questionnaire préparé par la Commission Ecoles a été envoyé aux familles. Dans ce questionnaire nous avions demandé aux familles ce qu'elles pensaient des rythmes actuels des écoles.
Sur 340 familles consultées, 107 ont répondus soit 31% de retour, cela concernait 152 enfants (pour 406 enfants scolarisés) soit 37%.
Nous en avons extrait quelques éléments :
- 27% des enfants restent entre 8 et 10h sur le groupe scolaire (garderie du matin et/ou du soir)
- 45% des familles utilisent le bus pour se rendre à l'école
- 85% des familles ont des enfants qui fréquentent les TAP (pour 42% d'entre eux c'est par manque de moyens de garde et pour 14% c'est pour l'intérêt des activités proposés)
- 62% des familles souhaitent un retour à la semaine des 4 jours

L'analyse des réponses des familles nous a permis de comprendre que le TAP ne remplissait qu'en partie l'objectif voulu à l'époque, c'est-à-dire d'alléger le temps scolaire des enfants, et que l'intérêt des activités proposées n'a pas été satisfaisant; dû certainement a une attente trop forte, mais surtout par manque de moyens financiers et humains pour y répondre.
Nous avons également constaté que les réponses et les avis des familles différent selon l'âge des enfants et l'organisation de la famille ; la semaine de 4 jours et demi semble mieux correspondre à la chronobiologie des enfants en bas âge mais pas à celle des enfants plus âgés (activités sportives/cultures mercredi après-midi nombreuses). Le choix dépend de beaucoup de critères et nous ne pouvons pas nous adapter à toutes les contraintes (contexte familial, impératifs professionnels des parents, activités culturelles/sportives...), nous avons essayé de prendre en considération les contraintes du plus grand nombre.

Lors du conseil d'école de l'école élémentaire, la commission Ecoles a exposé les résultats de l'enquête et s'est prononcée pour un retour de la semaine à 4 jours.
Au cours du débat nous avons abordé la question des horaires car un nouvel élément devait être intégré dans la proposition du conseil d'école qui était la prise en considération d'un temps pour les APC ; ces temps d'accompagnement personnalisé de l'élève par l'enseignant de 30 minutes minimum doit être à présent inclus dans le temps de ramassage scolaire en conservant 1h30 de pause intermédiaire minimum. Il a donc été décidé de passer la pause méridienne à 2h pour y intégrer les APC.
C'était également une volonté de la commission d'octroyer 2h de pause méridienne pour organiser le temps du repas le plus sereinement possible.
Après vote le conseil d'école a choisi de modifier les horaires pour organiser la semaine scolaire en 4 jours, ce choix sera soumis à l'avis de l'inspection d'Académie et du Conseil Départemental (ramassage scolaire).
Selon les horaires suivants:
8h30-11h30 et 13h30-16h30 (à noter que les horaires ALAE seront les suivants 7h-8h30 16h30-18h30).
La décision finale sera annoncé au cours du premier trimestre 2018.

Lors du conseil d'école de l'école maternelle, la commission a également exposé les résultats du questionnaire et présenté les mêmes arguments qu'en conseil d'école élémentaire (temps de pause rallongée pour un repas pris plus sereinement, prise en compte des APC et volonté d'uniformiser les horaires sur les 2 écoles). Mais les enseignants et quelques représentants de parents d'élèves trouvent que l'organisation du temps scolaire en 4 jours et demi convient mieux aux plus jeunes enfants et souhaitent rester aux horaires actuels.
Après vote **le conseil d'école maternelle a choisi de rester sur une semaine à 4 jours et demi avec les horaires actuels**, la mairie de son côté peut proposer un avis différent et a proposé à l'Inspection d'Académie et au Conseil Départemental les mêmes horaires que ceux choisi en conseil d'école élémentaire.
Dans son courrier du 22 décembre 2017 le Directeur académique a refusé notre demande de dérogation des rythmes scolaires ; le Conseil municipal a réaffirmé dans une délibération en date du 15 janvier 2018 sa volonté de demander à organiser la semaine scolaire sur 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires conformément à la décision du conseil d'école de l'école élémentaire et à la décision des parents d'élèves interrogés au travers du questionnaire. Un recours administratif va être déposé.
La décision finale sera annoncée au cours du 1er trimestre 2018.

Longages Solidaire

SOCIAL

La vigilance sociale est une action que nous menons au quotidien au travers du SIASCAR, du CCAS ou même au travers du soutien aux associations œuvrant pour les plus démunis.
Nous avons voulu récemment aider nos citoyens les plus fragiles en valorisant les denrées qui allaient être jetés par les supermarchés.
Après avoir créé un partenariat avec plusieurs supermarchés (Carbonne, Rieumes et Lherm) pour récupérer les denrées encore consommables et les redistribuer aux plus démunis, nous avons créé une association avec des bénévoles, Longages Solidaire.
Chaque semaine un véhicule fourni par la municipalité collecte les denrées invendables (paquets abîmés) ou dont les dates limite de consommation sont proches dans les différents supermarchés du secteur pour les redistribuer à la population la plus fragile ; un système d'adhésion a été mis en place.
Tous les mercredis un groupe de bénévoles assure une distribution aux bénéficiaires dans des locaux fournis par la mairie.

COMMISSION FESTIVITES • ASSOCIATIONS

Notre municipalité a toujours soutenu le développement des associations et le dynamisme, dont font preuve nos plus de 30 associations, participe pleinement à l'animation et à l'attractivité de notre commune.
L'accompagnement que nous faisons auprès de ces associations s'exprime de différentes manières :
• Financière au travers du versement des subventions annuelles, et selon les demandes, de subventions exceptionnelles pour soutenir des projets précis comme l'animation de la Boule Lyonnaise auprès des écoles ou soutien exceptionnel pour les associations du Judo et du moto cross. L'accompagnement sur de nouvelles animations comme le marché de Noël organisé par l'association les Professionnels de Longages sont aussi étudiées avec bienveillance.
• Logistique où nos services techniques apportent tout le soutien demandé : prêt de sono, de tables et de chaises et divers travaux de préparation aux manifestations...ainsi que la mise à disposition des salles municipales.
• Technique par la rénovation de salles comme le local de la chasse, le club house foot/rugby et par la construction ou agrandissement de bâtiments comme le club house tennis et remplacement du chauffage du boulodrome.
Nos nombreuses associations animent notre commune et nous sommes conscients de cette richesse. Nous accompagnons chaque association porteuse de projet et nous remercions encore une fois tous les bénévoles pour leur engagement.

La Commission Festivités a pris la suite du comité des fêtes et la première manifestation de la fête de la musique a été l'organisation avec l'aide de bénévoles désireux de faire de cette manifestation un rendez-vous à part. Chaque année nous proposons des groupes de qualité et éclectiques; salsa cubaine, jazz, pop rock... Nous remercions les bénévoles qui assurent la sonorisation et sélectionnent d'excellents groupes de musique dans le but de faire de ce rendez-vous une manifestation digne de l'esprit pour lequel elle fût créée en 1982.
La Commission assure également la fête locale du 15 août; nous remercions par ailleurs toutes les associations qui proposent des animations à l'occasion de cette fête : course cycliste, concours de pétanque, de boule lyonnaise, belote, match de foot, randonnée pédestre...ainsi que les associations qui ont assuré la tenue de la buvette. Les forains restent fidèles à notre fête locale et reviennent chaque année pour le plus grand plaisir de tous. Nous recherchons toujours des bénévoles porteurs d'idées et de bonnes volontés afin d'animer avec nous la fête locale.
Le travail de la Commission ne s'arrête pas là car elle assure également toutes les commémorations officielles, l'aide à la kermesse de l'école, le forum des associations, le repas offert à nos aînés et le repas du personnel communal.

SYNDICATS

La gestion des réseaux est confiée à des syndicats ; au SDEGH pour l'énergie électrique, au SIECT pour l'eau potable et au SAGe pour l'assainissement collectif. Des délégués membres du Conseil municipal participent aux diverses réunions et proposent les divers travaux envisagés sur la commune.
Sur ces 3 dernières années nous avons traités les dossiers suivants :
- Rénovation et enfouissement des réseaux (chemin de Noé, grand'rue...)
- Renforcement de réseau sur des zones récemment urbanisées (chemin Joulieu, chemin de Noé, chemin du Lançon, chemin de Carbonne...)
Pour la partie éclairage public nous avons démarré un planning pour changer l'éclairage actuel qui est très énergivore par des ampoule LED. Le centre bourg est en cours de réfection ainsi que certains quartiers (la Gavègue, chemin de Noé, chemin de Carbonne...). Pour les prochaines années les bâtiments publics verront leurs éclairages modernisés.
Grâce au Conseil Départemental et au SDEGH une borne de rechargement électrique des véhicules a été installé chemin de Muret près du complexe sportif ; un véhicule électrique pour nos services techniques est en cours d'acquisition.
Le Pôle Louge du SIVOM Saudrune-Ariège-Garonne a entrepris sur son territoire (10 commmunes) un relevé GPS des réseaux d'assainissement collectif. Sur notre commune s'ajoute un diagnostic réseau, permettant de vérifier son état d'étanchéité. Les regards en mauvais état vont être progressivement remis en état.
Les postes de relèvement situés à proximité de l'école et de la voie ferrée sur la route de Noé vont eux aussi être modernisés quant à leurs installations électriques et de transmissions d'alertes.
Ces travaux sont menés par une équipe de 9 agents maintenant imprégnés du territoire et proches des usagers pour un service maximum et la gestion des urgences. La représentation de la commune au sein du Conseil syndical est assurée par 3 délégués dont un vice-président, en charge de la communication du SIVOM, du réseau assainissement collectif Pôle Louge et du patrimoine des équipements sportifs.

Urbanisme, Environnement et

URBANISATION DU RD 28 (CHEMIN DE NOÉ)

Cette urbanisation a permis de sécuriser les déplacements des piétons et cycles vers la gare et le Collège (en complément de l'aménagement du chemin de Peyrefil réalisé par la Communauté de Communes). Ce chantier, réalisé en deux tranches afin de pouvoir être subventionné au mieux par le Département, fut long en raison de contraintes techniques, dues au franchissement du passage à niveau et à l'enfouissement des réseaux.

URBANISATION DE LA PARTIE HAUTE DE LA GRAND'RUE

Elle fait suite à l'urbanisation de la partie basse de la rue déjà réalisée en 2006. Ces travaux ont permis outre l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, la réalisation de véritables trottoirs pour permettre aux piétons de se déplacer correctement le long de cette voie, d'aménager un accès sécurisé à la pharmacie, et de réaliser un plateau-ralentisseur pour sécuriser la traversée au débouché de la rue de l'oasis et de la halle.

MISE EN VALEUR DES LACS DE SABATOUSE

Nous avons effectué un travail important de défrichage autour du grand lac qui se trouvait progressivement envahi par la végétation. Nous avons toutefois veillé à préserver le caractère naturel des lieux. Certaines portions du contour du lac sont volontairement non entretenues et laissées à l'état sauvage, de sorte à préserver les écosystèmes et les abris pour notre faune sauvage.
Du mobilier urbain a progressivement été installé, afin de permettre à tout un chacun de flâner et profiter de cet espace paisible. Des aménagements complémentaires seront réalisés dans les deux prochaines années, avec la mise en place d'équipements sportifs et ludiques pour petits et grands.

REMISE EN VALEUR DE L'ARBORETUM

Les élèves de l'école élémentaire ont souhaité remettre en valeur cet espace imaginé et planté par d'autres élèves en 1995. Ainsi, ils ont réalisé des plaques d'information sur les arbres plantés, ainsi que des nichoirs. Nous avons commencé à restaurer le mobilier urbain en place, et avons implanté les réalisations des élèves. Le mobilier urbain sera complété dans les mois à venir. L'ancienne mare sera transformée en théâtre de verdure.

CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

Nous avons initié l'idée pour permettre aux Longagiens intéressés de se fédérer et travailler autour de ce projet, avec notre soutien. Ainsi l'association «Les jardins du Rabé» est née. Elle a élaboré son projet et la Mairie a réalisé les aménagements nécessaires. Il reste encore à construire le cabanon collectif pour entreposer les outils nécessaires à nos jardiniers, ce qui sera réalisé très prochainement. L'exploitation de ces jardins va débuter à la fin de l'hiver. Il reste encore des parcelles disponibles.
Contact : lesjardinsdurabe@gmail.com

BILAN MI-MANDAT

Cadre de vie

AIRE DE JEU REFAITE À NEUF

Notre aire de jeu avait vieilli, et de nombreux éléments n'étaient plus aux normes. De plus le revêtement de sol, en gravillons était à l'origine de nombreuses dégradations sur les structures des jeux et sur les habitations voisines. C'est pourquoi, nous avons décidé de changer le revêtement, en le remplaçant par des copeaux de bois, nouveau matériau très adapté aux aires de jeux, amortissant, esthétique et sans possibilité d'être utilisés pour causer des dégradations.

Dans le même temps, nous avons remplacé tous les modules de jeux, excepté le tourniquet encore en bon état. Notre choix s'est porté sur des modules en bois de robinier, très robuste, et plus difficile à dégrader. L'école maternelle a été associée dans les choix de certains éléments.

CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE POUR LE TENNIS

Jusque-là le club de Tennis était installé dans un algéco à proximité des terrains de tennis. Cet équipement, vieillissant et inadapté devait être remplacé. Nous avons préféré investir dans un bâtiment en dur, construit dans les normes en vigueur pour recevoir du public. Il accueille aujourd'hui petit et grands, adeptes de la pratique de ce sport.

Les réalisations prévues avant la fin du mandat

- La réfection de la toiture de l'église
- La viabilisation du terrain communal chemin de Noé, avec la création d'un lotissement de qualité.
- La mise en place d'équipements sportifs et ludiques autour du lac de Sabatouse
- La transformation de la mare de l'arboretum en théâtre de verdure
- La réalisation d'une piste de vélo-cross pour les enfants
- La mise en place d'un city-parc.
- **La rénovation et l'agrandissement de la Mairie, avec une salle des mariages aux normes PMR en vigueur.**

VOIR PLANS PAGE SUIVANTE

Mairie

BILAN MI-MANDAT

URBANISME • ENVIRONNEMENT
TRAVAUX

Documents non contractuels, susceptibles de modifications

Du nouveau dans les effectifs municipaux

Laurence RATIER, 46 ans, a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services le 15 janvier.
De formation littéraire, après avoir enseigné quelques années, ce sont les valeurs de l'éducation populaire qui m'ont conduite à œuvrer dans le champ de l'enfance-jeunesse et de la prévention, puis plus généralement dans le champ du travail social. Après une dizaine d'années dans le 91, j'ai travaillé 8 ans en Ariège sur la direction de l'enfance-jeunesse et la coordination de la politique éducative. Durant les 3 dernières années, j'ai assuré la coordination de la politique de la ville, tant en cohésion sociale, qu'en développement économique et en rénovation urbaine.
Je suis très attachée à rendre le meilleur service public possible et à défendre au mieux l'intérêt du territoire aux côtés des élus et des agents.
La ville de Longages bénéficie désormais de mon dynamisme et de mes compétences, que je mettrai également à profit au sein de la Communauté de communes pour construire ensemble.

Didier BLANC, 47 ans, a pris ses fonctions de Coordinateur Technique des Services de la Mairie il y a maintenan quelques mois.
Plus particulièrement chargé des services techniques espaces verts, voirie, bâtiments, maintenance, il met à profit son expérience acquise depuis plusieurs années à la mairie de Muret, pour apporter un plus à notre commune.
Il est aussi chargé de coordonner toutes les équipes du groupe scolaire, que ce soit en cuisine, au nettoyage, au transport scolaire mais aussi le personnel détaché auprès des enseignants de l'école élémentaire et de l'école maternelle.
Il ne pourra que se satisfaire de pouvoir mener à bien un projet global sur notre commune et son embellissement puisque tel était son souhait en nous rejoignant. Les équipes technique peuvent compter sur son expérience et sa ténacité à mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Julie SOTTIL-BERNARD, 30 ans, a pris ses fonctions de Responsable Comptabilité, Gestion, Ressources Humaines au cours de l'été 2017.
Après avoir travaillé dans différentes collectivités en tant que contractuelle, Julie a rejoint la commune de Longages en soutien au Directeur Général des Services, Rémi Pauillac, qui a malheureusement dû nous quitter en fin d'année pour des raisons familiales.
Elle occupe le poste de responsable Comptabilité, Gestion, Ressources Humaines. Au quotidien, son travail consiste à payer les factures et rechercher des sources de financement, faire la paie d'une cinquantaine de personnes et gérer la carrière des agents.

RECENSEMENT DE LA POPULATION COMMUNALE 2017

Les résultats INSEE du recensement de la population 2013-2015 sont maintenant connus et applicables à compter du 1er janvier 2018.
Population municipale : **2958**
Population comptée à part : **60**
Population totale de la commune : 3018 habitants
En application du décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 qui fixe les catégories de population et leur composition

Du côté de l'école

JEU COUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La pyramide d'escalade de l'école élémentaire est en train de subir un lifting: fixation des accroches et changement du sol afin de répondre aux dernières normes.

CROSS DES ÉCOLES LE 20 DÉCEMBRE

Depuis maintenant quelques années Olivier Plateau, enseignant à la maternelle organise le cross des écoles.
Le long d'un parcours de 740 mètres environ qui traverse l'école maternelle, la cour de l'élémentaire et le parking de l'école.
Chaque enfant de 5 à 10 ans, selon son âge, court encouragé par les élèves de CM2 qui assurent également la sécurité.
Chaque année le beau temps accompagne nos coureurs et le cuisinier prépare un chocolat chaud pour récompenser nos sportifs.

PASSAGE DU PÈRE NOËL LE 19 DÉCEMBRE

C'est maintenant devenu une tradition, chaque année le Père Noël prévoit une journée dans son emploi du temps bien chargé pour venir apporter aux enfants du groupe scolaire un sachet de bonbons et partager le goûter avec eux. Après s'être assuré que tous les enfants ont été bien sage et poli il a pu continuer sa tournée.

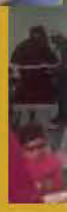

en cette fin d'année

COMMISSION ECOLES ET RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs cantine

Proposition augmentation de 1.3% (indice Insee IPC)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Tarif normal	2,85 €	2,90 €	2,93 €
Tarif réduit	2,40 €	2,45 €	2,48 €
Tarif pour les occasionnels	4,10 €	4,18 €	4,23 €
Tarif pour les extérieurs	6,85 €	6,85 €	6,85 €
Tarif pour le portage	8,00 €	8,00 €	8,00 €

Effectifs écoles

Année scolaire 2015-2016	+7 %
Année scolaire 2016-2018	+3 %

LOGO ÉCOLE

Au printemps 2017 (voir bulletin précédent), les enfants de l'école élémentaire avaient travaillé avec leurs enseignants sur le logo des écoles. Les dessins avaient été fait par les enfants et suite au vote de chaque élève le logo avait été choisi.
Depuis peu le logo a été imprimé sur un panneau et installé à l'entrée de chaque école.

REPAS DE NOËL DES ENSEIGNANTS ET DES ÉLUS

Le jeudi 21 décembre Mathias et l'équipe cantine nous avait préparé un repas de Noël. Ce repas partagé avec les enseignants, les élus et les AVS s'est déroulé dans la salle de restauration de la cantine. Après la soupe de pois cassés et son foie gras, le pavé de kangourou accompagné de ses petits légumes, et une Douceur d'hiver ; chacun est reparti en classe satisfait du repas.
Un grand merci à toute l'équipe cantine et plonge pour ce succulent repas.

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'AIRE DE JEU RÉNOVÉE EN PRESENCE DES CLASSES DU GROUPE SCOLAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants de la maternelle et du cours préparatoire se sont rendus sur l'aire de jeux le 17 novembre dernier. Pourquoi !? Pour qu'ils puissent découvrir les nouveaux aménagements mis en place par la Municipalité dans le cadre de la rénovation de cet espace devenu hors normes après les dégradations subies et le temps qui a fait son œuvre.
Ce sont les enfants qui ont choisi ces modules, en collaboration avec la Commission Urbanisme.
L'équipe des Services Techniques s'est chargée de la mise en place, dans le respect des normes de sécurité, dans des conditions climatiques difficiles.
Un module a été volé quelques jours après et a dû être remplacé. Souhaitons que cet espace soit respecté par tous, enfants, ados et parents. Les consignes d'utilisation sont lisibles à l'entrée de l'espace. Merci de les respecter et de les faires respecter.

ABATTAGE DES ARBRES TROP VIEUX ET DANGEREUX AUTOUR DE LA MAIRIE

Les arbres qui se trouvaient à proximité de la mairie ont été abattus car représentant un trop grand danger. En effet, après un contrôle de leur état et de leur implantation dans le sol, ils devaient être abattus au plus vite pour éviter tout risque d'accident.

POUR Y VOIR PLUS CLAIR !

Vous avez certainement remarqué en fin d'année 2017 qu'une partie du village, autour du monument aux morts n'avait pas d'éclairage public. Un câble souterrain d'alimentation d'un poste de diffusion de cet éclairage s'est rompu, nécessitant de gros travaux. En accord avec le SDEHG, la Municipalité a décidé, au vu du montant des travaux, de reporter l'intervention à début 2018 pour permettre l'attribution d'une subvention conséquente pour la réalisation de ces travaux.
La solution provisoire pour éviter le noir total a été de délester l'éclairage public d'une lumière sur deux. Cela a permis aussi de décorer avec les guirlandes électriques les rues de la commune pour la période des fêtes. Tout devrait rentrer dans l'ordre dans les jours qui viennent et ainsi rassurer les plus inquiets.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Mercredi 21 mars 2018**
- **Mercredi 20 juin 2018**

Les encombrants sont des déchets volumineux (cuisinières, cumulus...). Il s'agit d'objets provenant des particuliers qui du fait de leur poids ou leur dimensions ne peuvent être déposés dans des bacs, Ils comprennent les gros Déchets d'Equipement Electrique et électronique, les matelas, sommiers, meubles usagés, ferrailles.
Ne sont pas collectés lors de la tournée des encombrants : carcasses de voiture, déblais, gravats, décombres ou débris, déchets verts, verre : vitres, pare-brise..., pneumatiques, tout objet pouvant entrer dans le coffre d'une voiture, les déchets spéciaux qui en raison de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif, ou de leur caractère explosif, ne peuvent pas être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Les objets encombrants doivent obligatoirement être déposés en limite des voies publiques la veille du jour de collecte.

ZONE BLEUE... DISQUE DE STATIONNEMENT OBLIGATOIRE

La zone bleue de la Grand'Rue va permettre de fluidifier le stationnement de ce secteur, autour des commerces. Des disque de stationnement sont disponibles gratuitement à la Mairie. Vous pouvez d'ores et déjà les retirer aux horaires habituels de l'accueil.

Etat civil 2017

Naissances

ALBAC Léonie	15 juillet 2017
AUCLAIR Emma	05 janvier 2017
BELLIURE Clément	14 octobre 2017
BESSON Stan	14 mars 2017
BOA Nathan	13 octobre 2017
BOUCHENTOUF Adam	11 octobre 2017
BOURON Owen	09 octobre 2017
BOUTELEUX GUILLOT Axel	05 octobre 2017
BRUNET Marius	11 juillet 2017
CARRÉ Robin	04 février 2017
COINON Sunny	21 mai 2017
CORVO Victor	06 février 2017
COSTAGLIOLA Adréan	10 mai 2017
COUSIN Kloé	02 janvier 2017
DELHOMMEAU Isaac	16 mai 2017
FERHANE Abdel	30 juillet 2017
FERHANE Ayline	26 février 2017
GRAU Kélian	12 septembre 2017
HAMMER Adham	17 octobre 2017
IGLESIAS OUKILI Aëlya	20 mars 2017
LAKEHAL FOLLÉ Nina	29 mai 2017
LEBRAULT April	06 mars 2017
MACHADO SILVA Lissandro	20 juin 2017
MARTINEZ Nathan	11 septembre 2017
MECHAUSSIE PEZ Suzie	29 juin 2017
NDOMBELE LUKOKI Eliakim	02 juin 2017
NICOLAS Nolan	09 avril 2017
PAULIN Théo	03 juillet 2017
PERUZZETTO Pauline	08 avril 2017
PUJOS Antonin	10 décembre 2017
RABACA Lorys	08 novembre 2017
RODRIGUEZ DELORT Taylor	02 juin 2017
SOUVERVILLE Lola	26 septembre 2017
TRAN Gia-Huy	30 octobre 2017
TREVISAN Parker	30 mai 2017
VARAILLAS BEATTIE Livia	18 septembre 2017
VERCRUYSSE Raphaël	09 septembre 2017
WOLFF Sarah	30 novembre 2017

* Seules, figurent les naissances communiquées par les Mairies du lieu d'enregistrement.

Mariages

JARDIN Jérémy / MARTINEZ Virginie	03 juin 2017
FITÈRE Wilfrid / GIRBET Béatrice	01 juillet 2017
LARROUDÉ David / MAULEON Nathalie	08 juillet 2017
RAPP Jean / MBANZOGHE BENGONE Georgette	22 juillet 2017
GUILHEM Anderson / DEHON Sandra	05 août 2017
ALEXANDRE Julien / BLEIN Emilie	05 août 2017
SAINT LAURENT Patrice / FITERE Laetitia	26 août 2017
COUTINHO DE OLIVEIRA Arnaud / PERRIS Marine	02 septembre 2017
ROMERO Fabien / LE MEILLOUR Isabelle	23 septembre 2017

Décès

BACARIA veuve LAVERAN Paule	20 janvier 2017
RETRAYT épouse DASSIE Marie-José	28 janvier 2017
DALAYA SERABAYA épouse GOVIN Marie	07 février 2017
CUSTODIO DE ASCENÇAO Manuel	03 février 2017
ESPINETTE veuve MORO Germaine	17 février 2017
LAMY épouse GARCIA Sylviane	21 février 2017
MASSÉ Christian	03 avril 2017
ROSSE épouse DARBAS Magalie	14 avril 2017
BOUSQUET Pierre	21 avril 2017
VERMEERSCH Gilbert	04 mai 2017
ROCHETTO veuve ROUZÈS Reine	09 mai 2017
VERGÉ René	27 mai 2017
TOUJA Maurice	14 juin 2017
FAUROUX veuve CAVARROC Marie	15 juin 2017
CHAGNIOT Henri	07 juillet 2017
GIMENEZ Jean	10 juillet 2017
FAUR Ludovic	16 juillet 2017
FERRARA Daniel	19 juillet 2017
SALVO Jean-Claude	20 juillet 2017
BORDES Alain	28 juillet 2017
LELOUP Bernard	07 août 2017
DESRUMAUX Maurice	08 septembre 2017
OURGAUD Benjamin	21 septembre 2017
FONTÈS Maurice	26 septembre 2017
SAMOUILLAN veuve DARESSY Yvonne	05 octobre 2017
SURGET Michel	11 octobre 2017
ANDREO LOPEZ Marcel	28 octobre 2017
FORT Pierre	26 décembre 2017

LES GRANDS MOMENTS DE LA SAISON AU JUDO CLUB

Depuis nos vœux de l'an passé , le club a connu de grands moments :
Virginie Causse, notre professeur, a remporté le titre de championne de France en sambo, catégorie vétérans. Elle se classe également 5e de la Coupe régionale katas élite de Mèze (34) (avec sa partenaire Cécile Lecomte du Blagnac sporting club)
Léana Bibès-Porcher a obtenu en juin sa ceinture noire. Félicitations !
Sarah Larrouquerre s'est classée 3e au 3e Critérium départemental benjamins se qualifiant ainsi pour la ½ finale régionale où elle termine 9e.
Romain Blay et Clément Lieures se sont qualifiés individuellement pour la coupe régionale minimes, qualificative pour les championnats de France. Ils n'ont hélas pas gravi la marche supérieure mais c'est déjà un très bon niveau.
Mais notre club c'est surtout une belle aventure collective. En effet, outre les rencontres possibles entre les adhérents de nos différents dojos, les relations privilégiées entretenues avec les clubs amis de Blagnac (BSC), de Pins Justaret et Lacroix-Falgarde permettent à nos adhérents de participer à des évènements sportifs difficilement accessibles aux petits clubs.
Ainsi, le 2 décembre dernier, nous avons pu constituer, avec ces clubs et les adhérents des dojos toulousains, des équipes Benjamins, Benjamines, Minimes garçons et filles pour participer au Challenge régional par équipes de clubs. Les benjamines remportent le challenge et les minimes filles se classent 3eme (chacune dans leur catégorie).
Nous avons pu également constituer des couples KATA chez les minimes qui ont obtenu d'excellents résultats :
-Clément Lieures (Longages) et Matis Cambon-Gov (Blagnac) :
-1ers à la coupe départementale minimes de Toulouse se sont qualifiés pour le championnat de France par équipes de départements qui s'est déroulé à Ceyrat (63) en octobre 2017.

-2es à la coupe régionale de katas sportifs catégorie honneur de Mèze (34)
-5es au tournoi de France minimes à Limoges (87)
Romain Blay (Longages) et Marie Arthur (Blagnac) :
-3es à la coupe départementale Minimes de Toulouse
-4es à la coupe régionale de katas sportifs catégorie honneur de Mèze (34)
Nous avons également pu proposer des stages de judo :
-une semaine à La Fouillade (12) pendant les vacances de Toussaint
- 2 jours à Blagnac aux vacances de Noël
- 3 jours à Longages aux vacances de février.
La compétition amicale du club, le Challenge André Barthélémy (mars 2017) aux Pradettes a rassemblé 562 judokas et a permis aux parents bénévoles du club de participer à la tenue des tables et de partager ainsi la passion de leurs enfants.
Adhérer à notre club, c'est pouvoir pratiquer le judo dans une ambiance conviviale tout en ayant des opportunités sportives dignes des plus gros clubs.
C'est donc ravis de ces très bons résultats que nous avons terminé cette année 2017, clôturée par le traditionnel

repas de noël qui a rassemblé 80 convives atour d'un bon repas et de musique à gogo.
Nous vous souhaitons une excellente année 2018 que nous espérons riche de beaux échanges humains autour de la devise de Jigoro Kano : « entraide et prospérité mutuelle ».
Consultez notre site :
//judolongages.sportsregions.fr

TENNIS CLUB

L'année 2017 du TC Longages aura été riche en évènements. Tout d'abord, un grand bravo à l'équipe féminine, qui pour sa première année d'existence a gagné le Challenge du Comminges. Nul doute que ces succès et l'ambiance extraordinaire qui règne dans cette équipe appelleront d'autres joueuses à les rejoindre. Le club-house flambant neuf a également été un plus marquant cette année, tant au niveau des licenciés que des accompagnateurs. L'école de tennis qui fonctionne depuis un bon moment continue son travail, au grand bonheur des enfants. Enfin, on ne mentionnera jamais assez que le tennis est praticable à tout âge, et un grand bravo à notre vétéran Gérard Milly, qui continue à en faire baver aux plus jeunes sur les courts. Au plaisir de vous retrouver raquette en main,

LES GRANDES VACANCES SONT FINIES ET CERTAINS DE NOS PETITS ONT PRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE !

La saison s'est clôturée par une sortie au « Rucher des Anes », la visite de l'école maternelle pour les futurs écoliers, un pique-nique et un repas au restaurant de Peyssies ! Nous espérons leur avoir laissé de beaux souvenirs...

Dès septembre, nous avons repris le chemin de l'atelier les mardis et jeudis ! Nos activités sont diversifiées et adaptées bien sûr à l'âge des enfants : peinture, coloriage, lecture animée, musique, danse, goûter d'anniversaire... Mais aussi activités manuelles sur le thème de l'automne, Halloween, Noël. Nous pouvons également partager des moments d'activités le lundi matin au RAM de Longages, activités proposées par Mme Nathalie Cambus.

Une matinée à la serre de Longages leur a permis de faire quelques plantations et les offrir à leurs parents. Merci à Isabelle d'avoir fait découvrir aux enfants un bébé cochon d'inde. Ils étaient ravis !

Mais très vite Noël est là avec ses festivités : spectacle du RAM, passage du Père Noël à l'atelier avec les ballotins et un bon goûter !

Le 13 janvier 2018, parents, enfants, assistantes maternelles seront réunis autour d'un goûter. A cette occasion, nous offrirons aux petits et grands un spectacle de marionnettes animé par «De Fil et de Lumière».

Notre bourse puériculture n'ayant pu avoir lieu en octobre 2017, nous vous informons qu'elle est reportée et remplacée par un vide-greniers le dimanche 8 avril 2018. Venez nombreux !

Les bénéfices de cette manifestation servent à financer sorties, théâtre et d'autres projets. Ce jour-là, nous tiendrons un stand puériculture. Alors, parents, familles, amis... Nous acceptons avec grand plaisir tous vos dons. Merci pour votre générosité !

Un grand merci à la Mairie ainsi que tout son personnel, à Maryline de la Serre, Nathalie du RAM, Bernard, les parents, l'école maternelle. Merci à toute l'équipe des assistantes maternelles de l'Association pour tous ces moments de partage et leur bénévolat.

Nouvelle responsable du secteur de Longages : Carine Baggio, 05 61 98 61 48

Bureau de l'Association LAMA :

Paulette Léoni, Présidente
Liliane Rougier, Secrétaire
Agnès Hippolyte, Secrétaire adjointe
Carine Monnac, Trésorière
Monique Sibade, Trésorière adjointe

PREMIER TRIMESTRE RÉUSSI...

Cette rentrée 2017/2018 est bien réussie pour l'Association Temp'Ô. A la fin de ce 1er trimestre nous comptons près de 100 élèves sur nos cours et ateliers hebdomadaires (enfants et adultes confondus).
Nous sommes bien représentés sur nos deux villages : Longages depuis 2008 et Lavernose-Lacasse depuis 2012.
Notre but est d'éveiller à la musique et promouvoir la pratique instrumentale chez les adultes et les enfants de façon ludique et conviviale.
Chaque année nous proposons des activités régulières:
– Éveil musical (3-6 ans),
– Éveil guitare (6-7 ans),
– Cours et stages de guitare enfant et adulte,
– Cours de piano
– Ateliers d'éveil musical pour les tout petits dans les collectivités et pour les assistantes maternelles (Vallée de la Lèze, Ariège, Volvestre, Muretain)
– Animations périscolaires
Nouveau depuis septembre, deux activités qui rencontrent un franc succès :
– Éveil au piano (6-8 ans),
– Éveil musical parents-bébés (3 à 36 mois + accompagnant),
Nous allons proposer à nouveau les cours de piano le mercredi matin et envisageons de proposer des ateliers ludolangues (apprentissage ludique et éveil sonore aux langues, pour enfants et familles). Nous voulons aussi faire la promotion de la pratique du ukulélé, un instrument facile pour tous, abordable techniquement, économiquement et qui fait des émules.
Cette année, nous sommes partie prenante de la réflexion initiée par le Pays Sud Toulousain, qui concerne l'art pour la petite enfance, et celle du Conseil Départemental de la Haute-Garonne en ce qui concerne la culture.
Nous voulons aussi aider les animateurs culturels et ceux qui souhaitent le devenir dans leur démarche de formation et de professionnalisation. C'est dans ce cadre que nous accueillons, depuis novembre, une stagiaire en immersion professionnelle. Nous avons à cœur de partager notre expérience et être acteurs du développement culturel sur notre territoire.
Nous proposons des rencontres pour les familles de nos élèves, relayons les animations musicales locales et participons à la vie du village, comme la Fête de la Musique, Forum des Associations. Notre équipe (les élèves, les parents, les bénévoles et l'équipe de professeurs) travaille sur la préparation de différents ateliers et animations et est prête à vous accueillir si vous souhaitez l'intégrer et vous y investir.

Quelques dates et événements pour cette année (2017/2018):
– Galette des Rois (27 janvier)
– Visite d'atelier d'un facteur d'instruments (printemps)
– Ateliers de création d'instruments de musique
– Stages de guitare (initiation)
– Fête annuelle de Temp'Ô (16 juin)
– Participation de nos élèves à la Fête de la Musique
Et la préparation des activités pour le 10e anniversaire de Temp'Ô. Nous contacterons les anciens élèves, les partenaires, les municipalités pour réfléchir ensemble sur les événements à prévoir l'année prochaine.
Vous pouvez consulter notre blog : http://tempo.asso31.over-blog.com
Contact :
Mail : assos.tempo@gmail.com
06 77 16 22 33 Ruben, coordinateur
05 61 90 02 86 Anna, secrétariat.

Assemblée Générale

C'est avec une salle comble qu'a eut lieu, l'assemblée Générale. Le Président ouvrait la séance et excusait M. le Maire retenu a une autre réunion et remerciait MM. Daniel Dejean et Pierre Condojanopoulos de leur présence et représentant la municipalité. Suivant l'ordre du jour il donnait la parole à Maïté pour le compte-rendu du séjour dans le Béarn, ainsi qu'a Irène pour le compte-rendu des animateurs de la saison 2017, suivi du rapport moral par le président qui donnait la parole à la trésorière pour le rapport financier. Tous ses rapports ont été voté a l'unanimité. Le bureau fut reconduit dans sa totalité. Jean-Claude Bardina Président. Liliane Darbas Vice-Présidente. Irène Bardina Trésorière. Colette Dejean Trésorière adjointe. Michelle Topalian Secrétaire. Maité Laflorentie Secrétaire adjointe.

Le Président présentait la saison 2018 puis informait les délégués de la Municipalité qu'il s'était rendu, suite à une information de l'Office du tourisme de Rieux-Volvestre, à la Communauté des communes pour les informer et leur remettre les topo guides des sentiers de randonnée de Longages. Daniel Dejean en profitait pour nous donner des informations complémentaires et remerciait le président et le bureau pour la bonne marche de l'association. Par la suite Pierre Condojanopoulos répondait au président pour le nettoyage et l'entretien des sentiers de Sabatouse. Le président remerciait tout le monde et levait la séance, pour terminer par le pot de l'amitié.

LONGAGES RANDONNÉE PÉDESTRE

Repas de fin d'année

programme des randonnées du 1er trimestre 2018

Mardi 9 janvier : Eaunes
Retour Longages salle de l'association pour partager la galette des Rois
Mardi16 janvier : Espanes
Mardi 23 janvier : Léoudary
Mardi 30 janvier : Canté
Mardi 06 Février : Rieumes
Mardi 13 Février : Corronsac
Mardi 20 Février : lacs de Savères
Mardi 27 Février : Eaunes
Une sortie raquettes sera proposée un jeudi de janvier ou février
Mardi 6 Mars : Lézat

Préparation des sorties du 2e trimestre au local au retour de la rando

Mardi 13 mars : St André
Mardi 20 mars : Proupiary
Mardi 27 mars : Samatan

2017 ENCORE UNE BELLE ANNEE DE PETANQUE

GPL atteint cette année 42 licenciés (entre adhésions et mutations de licenciés de Lafitte-Vigordane, Saint-Julien-sur-Garonne et Saint Hilaire).
Cette année 2017 a été intense et intensive ! Elle a débuté en mars et s'est terminée fin octobre. Divers championnats, challenges, concours et trophées (locaux, de secteur, de zone ou départementaux) ont été disputés sur les terrains Longagiens. GPL a accueilli aussi le challenge GEDIMAT, la journée MPLOC ainsi qu'un séminaire d'agents de SNCF Réseau. Le club a aussi fait une démonstration de pétanque aux enfants Carbonnais du CLAE. Au niveau des résultats sportifs, ceux-ci ne sont pas à la hauteur des ambitions des licenciés car ils se battent avec force et rage et mettent leur cœur a fond dans leur jeu mais sont bien mal récompensés ! Pas mal d'équipes ont été éliminées en quart de finale, certaines sont arrivées jusqu'en demi-finale et même en finale ! Au challenge de l'amitié les équipes GPL terminent 3e ex aequo.
Pour l'an prochain 2018, la saison commencera en Mars par un championnat départemental en tête à tête. GPL se positionne en club de remplacement pour toute compétition départementale. En prévision la réorganisation des locaux.
Le bureau remercie les licenciés, les amis du club (ceux qui suivent le club et ceux qui aident à l'intendance), les employés municipaux pour l'entretien des terrains et l'apport du matériel nécessaire aux compétitions sans oublier bien sûr les sponsors sans qui le club ne pourrait pas se permettre l'achat des tenues pour les licenciés.
Le mot du Président : *«Merci aux licenciés pour l'amitié et la convivialité qui les anime et qui permet au club de bien se porter et de se développer. Tout le monde ne recherche pas des performances mais l'intérêt de jouer et de progresser sereinement en toute entente avec les autres joueurs.»*
Contacts club GPL : 06 87 50 88 65
06 44 08 09 65 / 06 14 44 85 50
Le bureau élu à l'issue de l'assemblée générale 2017 est le suivant :
Président : José Péreira
Vice-président : Pierre Garcia
Trésorier : René Pagaty
Trésorier Adjoint : Rose-Marie Gigez
Secrétaire : Jean-François Feuillerac
Secrétaire Adjoint : Maxime Pagat

Le bureau 2017

Séminaire SNCF Réseau

GPL au CLAE du Carbonnais

Concours départemental d'octobre 2017

ADVL - RETOUR SUR UNE SAISON BIEN REMPLIE

Cette saison 2017 a compté 59 adhérents et sympathisants. On a pu voir nos «Anciennes» lors des :

• Expositions de :

Longages le 5 août lors du Festival 31 Notes d'Eté, à la demande de l'office du tourisme du Volvestre, afin d'animer l'après-midi avant le concert du soir. Egalement en septembre lors d'Antic'Agri.

Carbonne, début octobre pour le 1er salon de l'auto organisée par les garages Giné et Rameil. Nos anciennes se sont mouillées, mais nous avons eu un acceuil chaleureux.

Peyssies fin octobre lors de la « Fête des semailles ».

• Sorties de :

Au mois de mars nous avons pris la route par les côteaux pour rejoindre le musée des vieux outils d'Auterive. Superbe musée où sont conservées des richesses de la vie d'antan.

Au mois de juin sous un soleil torride nous avons traversé l'ariège afin d'aller visiter «La ferme aux bisons» à Lapenne. Sympathique sortie où nous avons pu observer des animaux peu communs dans nos campagnes.

Au mois de juillet, une superbe balade, « De halle en halle », nous a fait connaître l'histoire de chaque halle

des communes traversées, en commençant bien entendu par notre halle de Longages. Sans oublier une pause déjeuner au restaurant de La Halle de Rieux-Volvestre.

En décembre pour la dernière balade de l'année, nous avons visité la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges et pu manger bien au chaud la poule au pot. Les adhérents se sont retrouvés aussi autour de la galette des rois bien sûr ainsi que pour l'A-G. La saison 2018 sera également bien prometteuse, de nombreuses idées « mijotent », le calendrier en cours de préparation, est déjà bien étoffé, il sera présenté en février.

Tous ces passionnés de mécaniques anciennes entretiennent, bichonnent, soignent leurs véhicules, il se murmure même que des « sorties de grange » se préparent et que peut-être, si tout va bien, si les remises en état avancent, si la « visite sanitaire » du contrôle technique est favorable, de nouvelles anciennes viendraient se promener au printemps ou... en été. Patientons !

Maintenant nos anciennes vont se reposer durant l'hiver avant de repartir sur les routes au printemps prochain.

L'amicale vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2018.

Informations auprès de : Christophe Lavergne, Président de l'ADVL : 06 83 27 55 94
Jean-François Feuillerac : 06 14 44 85 50 • Page Facebook : amicale des volants longagiens

AAPPMA - AMIS PÊCHEURS LONGAGIENS,

L'AAPPMA de Longages vous souhaite une bonne et heureuse année halieutique 2018.

Nous repeuplons en truites AEC pour votre loisir, les milieux aquatiques de la Louge, du pont de Jésus au pont de Lignier, du lac de La linde avec l'aide de monsieur Bellecour (propriétaire), et, du lac de Sabatouse avec l'aide du Conseil Municipal.

La pêche est autorisée, sur le grand lac de Sabatouse uniquement lors d'animations particulières et réservé aux Longagiennes, Longagiens et aux adhérents de l'AAPPMA de Longages (voir contact ci-dessous). Celui-ci est peuplé en brochets, carpes, gardons, perches, etc.

Comme tous les ans :

Le premier dimanche de juin, jour de la fête de la pêche, tous les lacs communaux de longages seront accessibles sans avoir acquitté les justifications prévues à la loi ci dessous.

Nous y organiserons une pêche aux écrevisses que nous consommerons sur place nous vous y attendons nombreux

Rappel - article de loi L436-1 du code de l'environnement.

TOUTE personne qui se livre à l 'exercice de la pêche doit justifier de sa qualité de membre d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, avoir versé sa cotisation statutaire et s'être acquitté de la redevance visée à l'article L213-10-12.

En 2018 Les cartes de pêche qui vous seront délivrées par votre AAPPMA, celles-ci assurent notre principale ressource financière, la fédération nous reversant 7€ par carte. Le fait d'adhérer à l'AAPPMA de Longages, vous donne le droit de pêche sur l'ensemble des milieux aquatiques que nous gérons, plus ceux de la carte que vous avez choisis. Pour ceux qui n'ont pas internet ou qui ne souhaitent pas utiliser ce moyen, prendre contact avec Yves Rumin, Président - 09 53 76 05 62 mail : yves.rumin@orange.fr

AMIS DE LONGAGES « SAUVEGARDE DU PATRIMOINE »

Un deuxième semestre bien chargé pour les Amis de Longages « sauvegarde du patrimoine », c'est le signe que notre association se porte bien et continue de s'épanouir en restant fidèle aux valeurs de ses débuts... Mme Potard, présidente ainsi que les bénévoles participent activement au bon déroulement de toutes les activités proposées en début d'année.
C'est par un superbe concert de chants basques que l'année 2017 se termine, mais auparavant l'association a proposé :
4 conférences avec pour thèmes :
- Vincent Auriol
- Le brandon de Bagnères de Luchon
- Frida Khalo
- les grands scandales dans l'histoire de l'art.

3 animations à Longages :
- 1 film de 1956 réalisé par Mr Octave Besset et présenté par Mr Alexis Didier lors de l'assemblée générale de janvier.
- A l'occasion des journées nationales des jardins l'association avait organisé un troc nature sous la halle avec la participation de pépiniéristes locaux.
- Participation aux journées européennes du patrimoine

7 voyages en covoiturage :
- le lac de St-Ferréol et le château de Magrin
- Visite de Lectoure dans le Gers et le château de Gramont
- Visite des grottes de Niaux et de la filature de laine Laffont
- Visite guidée de St-Pierre des Chartreux à Toulouse
- Découverte des jardins d'Enteoulet lors des journées des jardins
- Balade en bateau sur le Canal du Midi à bord du «Surcouf»
- Sortie/dégustation à la chocolaterie de Larra

1 voyage en bus :
Direction le Béarn avec la découverte du château de Laas et du charmant village médiéval de Sauveterre de Béarn.
2 concerts à l'église de Longages :
le Quintet de l'Arize et
le groupe vocal basque Boga-Boga
Exposition de peintures lors des journées des jardins par l'association « Vermillon » de Bérat.

Les comptes-rendus de tous ces événements sont disponibles sur le site : http://lesamisdelongages.jimdo.com
Vous pouvez si vous le souhaitez adhérer à notre association lors de l'assemblée générale qui se tiendra au foyer du Rabé le 20 janvier à 15 h ou prendre contact avec la présidente de l'association
Mme Aline Potard - 06 31 21 96 44

LA BOULE LONGAGIENNE SPORT BOULES(LYONNAISE)

Cocorico pour la fin de saison, en effet après Emma Baggio championne de France de tir progressif U18 en 2015, c'est au tour de Karine Taillieu de revêtir la tunique bleu, blanc, rouge en Simples 2e division Nationale Féminines. Un grand bravo pur ce beau parcours.
Les résultats de début de saison de notre équipe séniors (2e de leur poule) laissent entrevoir une éventuelle qualification (1/4 de finale) en championnat Départemental des A.S. Celui de nos Féminines, Caroline Achar, Nathalie Baby, Sandrine Malafosse, vainqueurs de notre concours double Féminin 2e Division Nationale.
Une nouveauté pour 2017/2018 l'ouverture du boulodrome tous les vendredis soir à partir de 19h pour les longagiens et leurs amis. En effet vous pouvez venir jouer (une partie) et ensuite vous attabler (repas pris sur place en commun) avec nos licenciés.

Chez nos jeunes, effectif stable, résultats là aussi encourageants. Reprise du cycle scolaire «découverte du sport boule» dés le mois de Janvier avec l'école élémentaire.

Les entraînements :
les U11 et U13
mardi 17h30/19h
U9 U11 U13
vendredi 17h15/18h30
U18 Séniors
mardi et vendredi
19h/21h
Renseignements
Mespoulet R.
06 09 45 54 92,
Châteauzel J.-C.
06 58 50 90 02.

Les textes des associations, publiés dans ce bulletin, sont diffusés sous la seule responsabilité de leurs responsables. La Rédaction ne fait que reporter leurs informations.

Longages 2018, Bonne Année